

Préambule

Le territoire matapédien s'est doté d'un plan de développement durable. Cette planification, appelée **Écoterritoire habité de La Matapédia**, a été adoptée au conseil de la MRC le 7 mars 2015. Ainsi, elle encadre pour les prochaines années les priorités d'intervention en fonction de six grandes orientations de développement :

1. Créer une nouvelle synergie politique au sein de la communauté matapédiennne basée sur la confiance, la coopération et la concertation et en renforçant la cohésion sociale autour d'un projet collectif de développement durable : L'Écoterritoire habité de La Matapédia;
2. Renforcer le sentiment d'appartenance à La Matapédia;
3. Mettre en place les conditions favorables à une meilleure attractivité du territoire tant sur le plan social qu'économique;
4. Produire de la richesse et créer de l'emploi par la valorisation durable des ressources du territoire;
5. Mettre en place des mesures qui favoriseront l'arrivée d'une population nouvelle, d'une valorisation de la culture locale et de la gestion partagée des ressources naturelles;
6. Valoriser les patrimoines naturels et culturels de La Matapédia et aménager le territoire de manière à assurer la sécurité et améliorer son environnement.

En fonction de ces grandes orientations, voici

Les priorités d'intervention:

Supporter le développement de l'entrepreneuriat et de l'entreprise par des démarches de prospection et d'accompagnement des entreprises stratégiques visant la création et le maintien des emplois.

Travailler de concert avec les partenaires sur les défis reliés à la rétention, à la formation et à l'attraction de la main-d'œuvre et poser des actions pour maximiser la productivité de nos entreprises locales.

Veiller à la mise en œuvre des plans d'actions en développement touristique ainsi qu'en développement agricole et agroforestier du territoire.

Mettre en œuvre le plan de développement durable (Écoterritoire habité).

Positionner la Matapédia comme territoire attractif pour la visiter, y demeurer, y travailler, y investir et y installer son entreprise.

Prioriser des projets structurants à l'échelle matapédiennne en y réservant des fonds :

- Culture et patrimoine
- Transport collectif
- Travailleur de rang

Soutenir des projets et des initiatives locales et régionales dans une approche de projets structurants qui assure le dynamisme du milieu :

- maintenir une enveloppe financière réservée aux municipalités.

Appuyer des ententes à caractère régional et des ententes sectorielles prioritaires par la MRC et la région bas-laurentienne.

Poursuivre la réalisation des mandats de la MRC en matière de planification, de l'aménagement et du développement du territoire.

De façon à supporter l'entrepreneuriat et le développement du territoire, voici les **axes** qui guideront l'analyse des projets de financement.

- 1- Soutenir le développement entrepreneurial (relève d'entreprise, expansion, etc.).
- 2- Soutenir les démarches d'efficacité énergétique ou d'expérimentation de production et d'utilisation d'énergies innovantes (biomasse, éolien, écoconstruction, etc.).
- 3- Favoriser des initiatives innovantes en tourisme, en foresterie et en agriculture en complémentarité aux planifications (Écoterritoire habité, PDZA, autres).
- 4- Maintenir et développer les services de proximité en milieu rural.
- 5- Favoriser l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants et mettre en place des initiatives favorisant l'attractivité du territoire.
- 6- Soutenir la réalisation de projets qui favorisent l'implication des jeunes et des aînés et qui s'inscrivent dans les planifications locales et régionales pour les familles et les aînés (PFM-MADA).
- 7- Appuyer des initiatives et des stratégies innovantes qui favorisent les saines habitudes de vie, le loisir, le sport et l'amélioration de la qualité de vie de la population.
- 8- Appuyer des initiatives et des stratégies innovantes qui mettent en valeur la culture et le patrimoine matapédien.
- 9- Appuyer des initiatives qui visent l'amélioration, la protection et la valorisation de l'environnement dans une approche de développement durable et de gestion intégrée des ressources naturelles du territoire.